

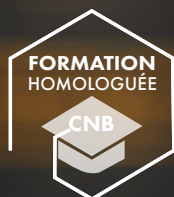
ACTUALITÉ 2025 DES REDRESSEMENTS EN GESTION DE PATRIMOINE



JOURNÉE PRÉSIDÉE PAR

Gilles BACHELIER

Président de chambre (h.)
CONSEIL D'ÉTAT



Une attestation vous sera remise
validant 7 heures de formation



10 %

DE RÉDUCTION HT

POUR TOUTE INSCRIPTION
REÇUE AVANT LE 30/09/2025
(REDUC10)

Actualité 2025 des Redressements en gestion de patrimoine



L'ingénierie patrimoniale demeure sous la pression contentieuse **avec un renforcement des contrôles et des outils légaux. La nouvelle législation ne limitera pas l'émergence d'un contentieux de place et la mise en cause des contribuables et de leurs conseils.**

L'environnement législatif et jurisprudentiel évolue toujours vers **davantage de restriction de l'« ingéniosité »** des acteurs de l'ingénierie patrimoniale pour plus de **transparence au détriment parfois de la sécurité fiscale.**

Quel que soit l'impôt concerné, les redressements fiscaux s'intensifient cette année encore en ciblant l'ensemble des dispositifs de faveur. Il est donc indispensable de partager entre pairs pour **anticiper et prévenir les risques fiscaux inhérents à vos stratégies passées, en cours et futures.**

Notre 21^e édition du Panorama des redressements en gestion de patrimoine vous permettra de proposer **des solutions adaptées et sur mesure aux risques mesurés.** Ce grand **rendez-vous incontournable organisé par EFE** est un lieu d'échange et de partage avec les plus grands avocats en la matière **sous la présidence du Président Gilles Bachelier du Conseil d'État.**

Boris MASSOUTIER
Directeur de l'Offre Finance - Fiscalité - Gestion de patrimoine
bmassoutier@efe.fr
@EfeJuridique



POUR QUI ?

- Avocats
- Fiscalistes
- Ingénieurs patrimoniaux
- Conseillers en gestion de patrimoine
- Notaires
- Banquiers privés
- Commissaires aux comptes et experts-comptables

POURQUOI ?

- Faire le point sur **l'ensemble des typologies de redressements**
- Définir de **nouvelles stratégies patrimoniales** et adapter celles en cours
- Identifier **les montages ou situations à risque** et s'en prémunir

COMMENT ?

- Focus sur la jurisprudence de l'année écoulée par des **experts en ingénierie patrimoniale**
- Analyse des mesures issues de la **dernière loi de finances pour 2025** et de leur impact en gestion de patrimoine
- Remise d'une **documentation détaillée** en début de conférence
- Cette conférence est conçue de manière interactive : vous avez la possibilité de **poser des questions à l'issue de chaque exposé**

CONFÉRENCE EN MODE PRÉSENTIEL OU DISTANCIEL

Si vous assistez à cette conférence **en présentiel**, vous bénéficierez...

- d'une documentation détaillée disponible sur votre espace client
- d'échanges directs avec les experts assurant la conférence
- de présentations d'experts, suivies par des sessions de questions / réponses

Si vous assistez à cette conférence **en distanciel**, vous bénéficierez...

- d'une connexion à distance sur notre solution distancielle grâce à des identifiants envoyés après l'envoi de votre convocation
- d'une documentation détaillée disponible sur votre espace client
- d'une connectivité constante avec les intervenants et autres participants grâce au tchat live et au modérateur/ chef de programmes

LES ACQUIS

- Mettre en œuvre des **nouvelles stratégies patrimoniales et fiscales** en tenant compte des redressements réalisés en 2024 et 2025
- **Sécuriser vos pratiques** et vos opérations de gestion de patrimoine
- Maîtriser **les chefs de redressement les plus sensibles** et limiter les risques de rehaussements

Note de satisfaction

★★★★★ 4,4/5



Conférence très intéressante qui répond en tous points à mes attentes. Un grand merci à vous et aux intervenants pour ce travail de préparation et de présentation.



Journée fort instructive.



Très bonne formation complète et enrichissante.



Journée présidée et commentée par :

Gilles BACHELIER - Président de chambre (h) - **CONSEIL D'ÉTAT**

8h45 Accueil des participants

9h00 Redressements en matière de fiscalité du revenu et de structuration patrimoniale

- Redressements relatifs aux management packages et rémunérations des dirigeants
- Redressements relatifs au PEA
- Redressements relatifs aux opérations d'apport placées sous le report de l'article 150-0 B ter
- Redressements relatifs aux distributions
- Redressements relatifs aux opérations de restructuration
- Redressements relatifs aux redressements relatifs aux plus-values
- Redressements relatifs aux crédits d'impôt forfaitaires
- Redressements relatifs aux crédits d'impôt et opposabilité de la doctrine fiscale
- Redressements relatifs à l'abus de droit



Hervé QUÉRÉ

Avocat Associé

CHAUMONT QUÉRÉ & ASSOCIÉS

10h30 Café-Networking

11h00 Redressements en matière de successions, libéralités et transmissions anticipées

- Régime Dutreil, actualité contentieuse et jurisprudentielle
- Holdings animatrices : les contentieux encore en cours
- Donation d'une somme d'argent avec réserve de quasi-usufruit : une pratique à risque ?
- Réincorporation d'une donation antérieure à une donation-partage : détermination du prix de revient pour le calcul de la plus-value de cession
- Quelle taxation aux droits de mutation à titre onéreux des cessions d'usufruit de droits sociaux ?
- Appréciation du caractère «non nécessaire» d'une fraction de la trésorerie détenue par une holding
- Activité de location meublée et location gérance



Julien KOZLOWSKI

Avocat Associé

Département contentieux fiscal



Sébastien COMPAROT

Avocat Associé

Département Droit du patrimoine

FIDAL

12h30 Déjeuner

14h00 Redressements en matière de fiscalité internationale

- Remise en cause de la résidence fiscale des personnes physiques
- Comptes bancaires détenus par l'intermédiaire de sociétés étrangères
- Rejet de la déduction de dettes pour le calcul de l'IFI
- Rectifications fondées sur l'article 123 bis du CGI
- Redressements fondés sur l'article 155 A du CGI
- Remise en cause de montages et d'opérations complexes
- Rectifications concernant les trusts étrangers
- Rectifications concernant la taxe patrimoniale de 3 %
- Actualité de l'exit tax et problématiques liées aux reports d'imposition



Bruno GOUTHIÈRE

Avocat Associé

CMS FRANCIS LEFEBVRE AVOCATS

15h45 Café-Networking

16h00 De quelle manière les stratégies civilistes peuvent-elle venir au secours d'un redressement fiscal ?

- Comment tirer profit des méandres du code civil ?
- Quelles solutions face aux points de vigilance et les abus possibles ?
- Illustrations pratiques
 - Droits de mutation à titre gratuit : donation indirecte & assurance-vie
 - Impôt sur le revenu : le cas de la cession d'usufruit à durée fixe
 - Impôt sur la fortune immobilière
 - Impôt de plus-value : la donation avant cession et la purge de la plus-value latente
 - Impôt de plus-value : la non-fictivité de la donation avec réserve de quasi-usufruit



Pierre CENAC

Notaire Associé

C&C NOTAIRES

17h30 Clôture de la conférence

**POUR VOUS INSCRIRE
SCANNEZ CE QR-CODE**

ou rendez-vous sur le site www.efe.fr



Vous recevez cette information de la part de EFE.
Si vous ne souhaitez plus recevoir de sollicitations de la part d'EFE :
DPO - 18-24 rue Tiphaine, 75015 Paris ou correctionbdd@abilways.com.

Rejoignez EFE sur LinkedIn



EFE - Edition Formation Entreprise

INFORMATIONS PRATIQUES

DATE ET LIEU DE LA CONFÉRENCE

Jeudi 16 octobre 2025

Paris ou à distance

Le lieu de la conférence vous sera communiqué sur la convocation qui vous sera transmise 10 jours avant la date de la conférence

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

EFE - Département formation
18-24 rue Tiphaine, 75015 Paris
serviceclient@abilways.com - www.efe.fr
Tél. : 01 85 53 27 11

RENSEIGNEMENTS PROGRAMME

Posez vos questions à Boris Massoutier
bmassoutier@efe.fr

PARTICIPATION (TVA 20 %)

1 095 € HT

**10 % HT de réduction pour toute inscription avant le
30/09/2025 (code REDUC10)**

Ce prix comprend le déjeuner, les rafraîchissements et les documents remis pendant la conférence.

**les acteurs de
la compétence**

Membre de la Fédération
Les acteurs de la Compétence

